### Compte rendu de séance Séance du 4 Mars 2019

L'an 2019 et le 4 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de BOIVIN Patrick, Maire.

<u>Présents</u>: M. BOIVIN Patrick, Maire, Mmes: CORNUAULT Claudine, HEBBINCKUYS Marie-Pierre, MM: APARICIO Christophe, BARBIER Christophe, BESNE Nicolas, DE GAVELLE Thierry

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GUILLIER Michel à Mme CORNUAULT Claudine

Excusé(s): M. VOISIN Frédéric

### **POUVOIR**

Je soussigné BUILLIE & The donne pouvoir à

Commant dander

- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 04/03/2019
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

### Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal: 9

• Présents: 7

<u>Date de la convocation</u> : 26/02/2019 **Date d'affichage** : 26/02/2019

A été nommé(e) secrétaire : Claudine CORNUAULT

### ORDRE DU JOUR

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE - SIEIL - 2019/011

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE - 2019/012

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE -  $\underline{2019/013}$ 

-----

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour concernant :

# DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE - SIEIL - <u>2019/011</u> OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE - 2019/012

Le Conseil Municipal décide d'approuver la demande de subvention auprès du SIEIL concernant les travaux énergétiques pour la mise aux normes et la rénovation de la salle des fêtes.

Ces travaux sont estimés à 332 920 euros HT frais d'honoraires inclus suivant le devis estimatif réalisé par l'ADAC et complété par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de solliciter une demande de subvention au titre de l'année 2019 auprès :

- du SIEIL,

La commune prendra à sa charge le solde de cette dépense d'investissement après déduction des diverses subventions reçues.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables relatifs à ces travaux.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE réf : 2019/012

Monsieur le Maire demande lors de la délibération du 4 mars 2019 au Conseil Municipal de rajouter une ligne de trésorerie concernant les travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la salle des fêtes communale

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant maximum de 200 000€ AUTORISE Monsieur le Maire, à signer tous les documents administratifs et comptables liés à cette décision.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

## CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE réf : 2019/013

Suite à la réunion de la commission des appels d'offre avec MAES,

Monsieur le maire, présente les résultats de l'analyse et le choix des entreprises concernant la mise aux normes de la salle des fêtes.

LOT1 Maçonnerie **BATI-RACAN** pour un montant de 58 999.65€ et 76 747.89€ avec variantes LOT2 Charpente Couverture FLABEAU pour un montant de 37 799.59€ et 38 014.87€ avec variantes LOT3 Menuiseries Extérieures ALD pour un montant de 21 885.51€ et 23 236.71€ avec variantes LOT4 Menuiseries Intérieures LESPAGNOL pour un montant de 6 154.00€ et 6 426.00€ avec variantes LOT5 Plâtrerie Isolation **DOMINGUES** pour un montant de 41 658.70€ et 45 090.70€ avec variantes LOT6 Carrelage MAGALHAES pour un montant de 18 563.91€ et 29 039.98€ avec variantes LOT7 Peinture **PINXYL** pour un montant de 11 900.00€ et 12 044.00€ avec variantes **THIBIERGE** LOT8 Electricité pour un montant de 27 827.54€ LOT9 Chauffage Ventilation SPIE BATIGNOLLES pour un montant de 39 476.73€ LOT10 Plomberie Sanitaires IDOUX pour un montant de 6 289.00€

Le Conseil Municipal accepte cette décision à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à signer tous les devis liés à cette décision.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

### Réunions du mois

**NEANT** 

### **Affaires diverses**

- NEANT

Séance levée à: 20:30

En mairie, le 05/03/2019 Le Maire Patrick BOIVIN